

AFM - Audition publique

Mardi 27 mars 2007

- Bonjour à tous et à toutes.

Pour répondre à la question posée, il s'agira d'explorer les champs qui, au-delà des besoins exprimés, peuvent concourir de façon directe ou indirecte de façon plus pertinente à l'évaluation.

De nombreuses aides techniques préconisées finissent aujourd'hui dans un placard, alors qu'au cours du processus, le besoin en était clairement exprimé.

Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? Quelle rencontre ne s'est pas faite ?

Cette étape reprend les constats, réflexions et propositions issues de mon expérience personnelle. C'est une approche particulière qui vise à dégager des pistes de réflexion.

Avant d'apporter des réponses, il semble incontournable d'évoquer la notion de besoins.

Il y a des besoins primaires que partage l'ensemble des personnes : respirer, manger, dormir, éliminer, et des besoins dits secondaires : accomplissement de soi, sécurité.

Un besoin est une chose considérée comme nécessaire à l'existence par définition. Mais cette définition doit être plus étendue pour être plus complète. Un besoin peut être un premier niveau exprimé, mais il existe aussi des besoins, bien que ressentis, ne seront pas exprimés car faisant partie du champ privé.

Il semble nécessaire de travailler sur les différents niveaux tout au long de la démarche évaluative.

Qui est le mieux placé pour identifier ces besoins ? La personne elle-même, la famille, un ou plusieurs professionnels. La réponse est tous.

C'est peut-être dans cette rencontre tripartite que pourra se dégager un projet de vie, si souvent difficile à définir, mais aussi exprimé pour la personne.

Quels sont les champs explorés ? Ils sont liés aux acteurs de la construction d'un projet.

Le principal intéressé et ses savoirs, son histoire de vie avant l'apparition du handicap, les grandes étapes et la manière dont elles ont été vécues, dans les deux cas de figure, deux questions : quelle est la vision que la personne a d'elle-même ? De quelle culture est-elle issue ? Il y a de nombreuses cultures et de nombreux filtres associés au terme de handicap.

La logique doit nous amener à nous interroger sur les incidences sur la manière dont la personne situe ses besoins.

Ce filtre aura une implication directe sur la façon d'évaluer ses propres besoins. C'est un champ nécessaire à explorer.

Autre question concernant la personne : son milieu social. Il s'agit d'une autre approche qui pourra être active pour la personne dans la manière de vivre et de vivre avec les autres, de définir ses besoins.

Histoire de vie, culture et milieu social sont trois champs nécessaires à explorer car toute une manière de se voir et de vivre va en découler dans les domaines du logement, de l'importance du besoin exprimé, des contraintes financières. Ces éléments auront une incidence importante sur la définition du choix d'une aide technique.

Un autre domaine central est celui de la famille. La personne vit-elle seule ? Isolée des siens ou pas ? En institution ? La famille est un autre filtre en interaction en termes de

système de représentation avec ceux énoncés précédemment. C'est donc un élément primordial.

Quelle place la personne occupe-t-elle au sein de la cellule familiale ? Les relations ont-elles changé ? Existont-ils des intervenants professionnels ? Lesquels ? A quelle fréquence ? Sur quel niveau d'assistance peut-on avoir ? Qu'est-ce qui pourrait concourir pour cette famille à un confort plus important ? La liste de ces questions peut être très longue.

Il s'agit maintenant d'analyser le rôle des professionnels sur l'élaboration du projet de la personne handicapée.

Pourquoi ce regard particulier à porter sur les professionnels ? Ils sont soumis à tamis précité, produit d'une culture, construit par une histoire personnelle, formé à un métier de la relation qui contient ses repères et ses postures. C'est pourquoi il semble nécessaire qu'ils se décentrent eux-mêmes pour aboutir à une vision globale pour concourir au confort de la personne, au respect de ses attentes. Ils se doivent être attentifs à la place centrale qu'occupe la personne handicapée.

Ce type de travail est très chronophage. Il y a le temps de la demande, de la rencontre, des essais, des propositions et d'un choix du matériel, et aussi la prise en compte du temps subjectif variable d'une pathologie à une autre, et aussi d'une équipe à une autre.

Le non-respect du temps de maturation de la personne peut se traduire par une évaluation erronée, voire à la prescription d'une aide technique qui ne sera pas utilisée. Dans un monde privilégiant la vitesse et le zéro défaut, c'est certainement beaucoup demandé. Mais le temps permettrait d'explorer les champs cités précédemment.

Être accueilli pour pouvoir recueillir.

Le temps est le ferment de la communication et le garant de la pertinence de toute démarche évaluative. C'est dans le respect de chacun que pourra se poser l'évaluation au plus juste.

Dans le processus d'acquisition d'une aide technique, il semble fondamental que les champs de la personne et de son parcours de vie, de sa culture, de son milieu social, de la dynamique familiale soient explorés. Mais la dimension du temps s'impose comme un postulat de départ. Cette dimension est trop souvent mise à mal.

Pour terminer, une bonne exploration des champs identifiés permet des préconisations pertinentes.